

## COMPTE RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

Du 19 juin 2012 à 19h SALLE DU BAS DE LA MAIRIE

Nombre de membres du Conseil Municipal : 15  
Nombre de membres en exercice : 15  
Nombre de membres présents : 11

Étaient présents : MM. DORDAIN Christian, SALLIO Michel, PRUVOT Dominique, JONVAL Jean Claude, Mme CANDELIER Evelyne, MM. BUISSET Laurent, DUCCESCHI Patrick, GAILLIARD Pascal, M. VERNEZ Rémy, Mme PINTE Patricia, M. LEONARDIS Thierry

Excusés : Mme MOREAU Nicole (procuration à Mr Gailliard), M. DERYCKE Hervé (procuration à Mr SALLIO), Mme DUONSEIL Betty (procuration à Mr DORDAIN), Mme PETIT Maryvonne (procuration à Mme CANDELIER Evelyne)

---

*Aucune observation n'ayant été formulée, le procès verbal du Conseil Municipal  
Du 5 avril 2012 est adopté à l'unanimité*

---

### AVENANT DE TRAVAUX/CONSTRUCTION CANTINE-BIBLIOTHEQUE

Monsieur le Maire expose à l'assemblée que le chantier avance, « la rampe handicapée » est presque terminée ; toutefois elle ne desservira que le bâtiment sud.

Par délibération du 25 Octobre 2011, le conseil municipal a adopté le marché passé avec l'entreprise SALVARE VIAM VRD de ROUBAIX relatif à la construction d'un bâtiment regroupant la cantine scolaire et la bibliothèque pour un montant initial de 34 142,00 € H.T.

Afin de permettre une desserte optimale de l'école aux personnes à mobilité réduite entre les deux bâtiments, il est proposé de reprendre l'accès situé face à la chaufferie. Une modification des prestations du marché de base de lot n° 12 – SALVARE VIAM VRD est nécessaire.

Base	34 142,00 € HT
<u>Avenant n° 1 de travaux complémentaires :</u>	
Création d'un accès :	2 830,95 € HT
Nouveau montant marché :	36 972,95 € HT

Monsieur le Maire propose en conséquence de signer un avenant n° 1 au marché passé avec l'entreprise SALVARE VIAM TP portant ainsi le nouveau montant du marché à 36 972,95 € H.T.

Le Conseil Municipal donne, à l'unanimité, un avis favorable à cette proposition, adopte son financement et donne pouvoir à Mr le Maire pour signer tous actes relatifs à ce dossier.

### MARCHE de TRAVAUX DE VOIRIE – RUE DE CHASSE-MAREE

Le Conseil Municipal, lors de la séance du 5 avril 2012, a donné son accord pour déposer un dossier au titre de la dotation d'équipement des territoires ruraux (D.E.T.R.)

L'opération des travaux de réfection du tapis d'enrobé rue des Chasse-Marée étant inscrite au budget 2012, une consultation a été lancée le 19 mars 2012 auprès de trois entreprises. Les réponses étaient attendues pour le 20 avril 2012 :

- L'entreprise COLAS de Trith-Saint Léger a répondu le 4 avril 2012 pour un montant de 23 644,25 € HT
- L'entreprise EIFFAGE Construction de Douai n'a pas répondu
- L'entreprise Jean Lefebvre de Douai a répondu le 13 avril 2012 pour un montant de 24 000,00 € HT

L'analyse des offres positionne l'offre de l'entreprise COLAS de Trith St Léger comme la plus intéressante pour un montant de 23 644,00 € HT, soit 28 278,52 € TTC.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré,

- DECIDE de retenir l'offre de l'entreprise COLAS de Trith St Léger pour la somme de 28 278,52 € TTC
- AUTORISE Monsieur le Maire à signer tous actes concernant cette affaire.

## CAD - TRANSFERT DE CHARGES

L'article 86 de la loi 99-586 du 12 juillet 1999 relative au renforcement et à la simplification de coopération intercommunale, prévoit le mécanisme des transferts de charges. La commission Locale des Transferts de Charges s'est réunie le 29 mai 2012 afin de rétrocéder aux communes anciennement adhérentes au SIAN, une partie de transferts de charges opérés en 2005 et ce suite à la négociation menée à bien par le Président de la Communauté d'Agglomération du Douaisis.

La loi dispose que les Communes de la CAD doivent délibérer de manière concordante à la majorité des deux tiers afin d'adopter le rapport de la commission et ainsi mettre en œuvre sa décision. Ensuite Mr le Maire fait lecture du rapport de la commission et propose de bien vouloir adopter les conclusions de ce rapport.

## SMTD – CONVENTION RELATIVE AUX MOBILIERS URBAINS

Le Syndicat Mixte des transports du Douaisis dispose de divers mobiliers urbains installés dans la commune. Afin de formaliser les conditions d'implantation et de gestion de ces différents mobiliers et de permettre également d'intégrer des systèmes d'éclairage, le SMTD propose la signature d'une convention fixant :

- Les conditions d'implantation de mobilier urbain,
- L'inventaire et l'état des lieux de l'existant,
- L'installation du mobilier urbain,
- Les dispositions financières,
- La disposition de résiliation,
- La durée et le renouvellement,
- Les éventuels avenants.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, accepte les conditions de ladite convention et autorise Monsieur le Maire à signer tous documents concernant cette affaire.

## NOUVEAUX TARIFS DE CANTINE

Monsieur le Maire rappelle que le prix de repas de la restauration scolaire doit être actualisé pour la rentrée 2012-2013 en fonction de l'évolution de coût de fonctionnement, et propose au Conseil Municipal d'augmenter les tarifs de la cantine à compter du 1<sup>er</sup> septembre 2012 de 10 centimes d'euro :

- pour les Bugnicourtois le ticket passe de 3.30 € à **3.40 €**
- pour les familles extérieures le ticket passe de 3.80 € à **3.90 €**

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré à l'unanimité, donne un avis favorable à cette proposition.

## PROJET DE LOTISSEMENT RUE DES JUIFS

La Sté « le Clos de la Bergerie » dont le siège social est situé à Templemars, a engagé une étude de faisabilité pour aménager la Zone 1AUh rue des Juifs ayant connaissance des contraintes liées à :

- la zone non constructive sur la bande de 50 m liée à la proximité du hangar de Mr Duburque Michel ;
- La prise en charge du coût au prorata du giratoire pour la nouvelle voie.

Mr le Maire présente à l'assemblée le plan d'aménagement proposé.

Vu l'avis favorable du Bureau,

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré à l'unanimité, DECIDE

- de donner son accord sur le projet d'aménagement proposé par la Sté « le Clos de la Bergerie » en rappelant que cet accord est subordonné à la signature de la convention de prise en charge du coût au prorata du giratoire pour la nouvelle voie, tel que prévu dans la délibération du Conseil municipal du 17 juin 2011.

## URBANISME

### → Déclarations préalables

- Mr BLERVACQ Christophe – 23 rue de la Fontaine – accord tacite

### → Permis de construire

- Mr et Mme BOCCADORO – 8 rue des Sorbiers – Garage – accord 19/04/2012
- SCI VARLET – ZAC la Tuilerie – centre de contrôle technique automobile – accord 15/05/2012
- Mr et Mme BRUMAIN – 8 rue de Fressain – véranda – accord 01/06/2012
- Mr BUYSE Michel – 47 rte Nationale – extension et rénovation – en cours d’instruction

## BILAN DES MANIFESTATIONS QUI SE SONT DERoulees Dernierement

- Visite du centre de tri de déchets à Evin Malmaison organisée par la municipalité : les élèves de CM1 et CM2 de l’école Marcel Pagnol, accompagnés des élus, ont été pris en charge par un animateur à l’arrivée. L’ensemble des thématiques concernant les déchets tout au long d’un parcours pédagogique ont été abordés sous forme de jeu.
- La journée de dédicace de Damien Koska à la salle du bas de la mairie : ce jeune auteur a choisi la terre de son enfance afin de dédicacer son dernier ouvrage intitulé « Je les appelle mes grands-parents » en présence de Jenny CLEVE, célèbre actrice de la région et José AMBRE, auteur de l’horoscope en chti sur France Bleu Nord. Pour l’occasion, les élèves de l’école communale avaient organisé une exposition sur le thème des grands-parents.
- Rencontre des élèves de CM1 et CM2 avec Monsieur le Maire : après avoir étudié le sujet sur la base d’un petit fascicule des éditions Prost « A la découverte de ta commune », les élèves ont posé des questions sur les rôles du maire et ses fonctions.
- La fête des voisins : cette année quatre quartiers avaient organisé la fête qui permet de rompre l’isolement et faire connaissance.
- Fête des Ecoles – elle a eu lieu le 16 juin 2012

## POINTS DIVERS

- ❖ Travaux Conseil Général- réfection de la chaussée rue de la Longue Borne prévue entre le 18 juin et le 20 juillet 2012 selon les conditions météorologiques ;
- ❖ Travaux de la mise au norme du paratonnerre de l’église ;
- ❖ Réfection de la clôture au stade de football par le personnel communal ;
- ❖ Actes de vandalisme au mois de juin- dégradation de la boîte aux lettres chez Mr SALLIO Bernard, rue des Ecoles, poteau « Salle des fêtes » descendu et posé sur la voiture de Mr Deregnacourt, rue de l’Egalité, véhicule griffé de Mr Rollin, rue de l’Egalité, jardinières cassées chez Mr Coly, rue de Fressain, panneau plié et dégradations des plantes et massifs, rue de l’Egalité.
- ❖ Ruelle rue de l’Eglise – Mr Manunza, domicilié au 18 quater, rue de l’Eglise, nous signale que la ruelle fait partie de sa propriété. Etant donné que sa famille subit des nuisances liées aux actes d’incivilité, il demande de la fermer au public. La décision sera prise après l’étude du dossier.

## PROCHAINS RENDEZ-VOUS

- ↳ V.22, S.23 D.24/06/2012 : Gala de danse organisé par « Bugnicourt en forme »
- ↳ V. 13/07/2012 : Course cycliste
- ↳ S. 14/07/2012 : Fête Nationale  
11h30 - dépôt de gerbe au monument aux morts suivi d’un vin d’honneur
- ↳ D. 26/08/2012 : 24 ème Fête du Bœuf